

DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE LE PERCY
38930

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2017

L'an deux mille dix sept, le 12 JUILLET 2017, à 20 h30 dans la salle communale, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

Présents : Guillaume GONTARD, Sabine CAMPREDON, Thierry CHASSEVENT, Thibaud BECOURT, Jean Marc TATIN, Agnès TREGRET, Yves PERRIN

Absents excusés :

Nicole GONTARD, Laurent CLARET, Claude BRONNER, Jean-paul REYNAUD pouvoir à Thierry CHASSEVENT

Date de la convocation : 07 JUILLET 2017,

Secrétaire de séance : Sabine CAMPREDON

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 JUIN 2017.**
Approuvé à l'unanimité.

-oOo-

➤ **Validation fiche de poste et création de poste: Gîtes communaux**

Sabine Campredon présente la fiche de poste établie pour l'emploi de régisseur des gîtes. Cette fiche de poste prévoit également d'autres fonctions en plus de la gestion des gîtes : accompagnement transport scolaire, entretien communal, gestions des salles,...

Il s'agit d'un CDD de 1an à 35h00 au SMIC. La personne devra être éligible au CAE.

Le poste est proposé en priorité au personnel communal.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité valide la fiche de poste et autorise Monsieur le Maire à créer un poste en CDD sur 1 an.

Nancy Buonomo actuellement en contrat à durée déterminé (10h/semaine) est intéressé par le poste et a déposé une candidature. Elle est éligible au CAE.

Sabine Campredon explique que les contrats CAE (crédits) risquent d'être supprimés dès le mois d'aout. Pôle emploi nous a indiqué qu'il était nécessaire de déposer une demande au plus tôt pour avoir une chance que le contrat CAE soit validé. L'aide de l'état étant de 67% sur 26h/semaine.

Il est décidé de monter le dossier CAE sur la candidature de Nancy Buonomo et de transmettre au plus vite les éléments à Pôle emploi. Un volet formation sera mis en place avec la salariée.

Sabine Campredon s'occupe de faire le lien avec Pôle emploi.

-oOo-

➤ **Régie communales (Gîtes) : création, nomination d'un régisseur et d'un mandataire et tarifs des prestations**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de créer une régie de recette communale pour la gestion des Gîtes « chez lulu ». Un rdv a eu lieu avec Madame Rey Trésorière qui nous a expliqué le processus.

Il est nécessaire de nommer un régisseur titulaire et un mandataire.

Le régisseur ne peut pas être un élu et son choix doit être validé par la Madame la Trésorière.

Nancy Buonomo, si son contrat CAE est accepté est proposé comme régisseur titulaire et Florence Sauze qui avait participé aux réunions de mise en place est proposée comme mandataire à titre bénévole.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité des présents autorise M. le Maire à créer une régie de recette municipale pour la gestion des gîtes et à nommer un régisseur et un mandataire.

La liste des prestations (nuitées, déjeuners, ...) est présentée avec les tarifs correspondants (pièce annexée au présent compte rendu).

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité des présents valide la liste des prestations et les tarifs correspondant (pièce annexée).

-oOo-

➤ **Lancement appel d'offre : Logement communal**

Monsieur le maire présente le programme de travaux pour la réalisation d'un logement (T4) dans l'ancienne Mairie. Plusieurs subventions sont acquises : Région, Tépos (communauté de commune) et nous sommes en attente de la validation du département.

Le dossier de consultation des entreprises est présenté (7 lots). La consultation se fera du 10 aout au 12 septembre. Le démarrage des travaux est prévu courant octobre.

Le dossier sera disponible sur le site internet de la commune.

Le choix des entreprises se fera lors du prochain conseil le 14 septembre 2017.

Le conseil municipal, après délibération, autorise M. Le Maire à lancer la consultation des entreprises pour la réalisation d'un logement dans l'ancienne mairie.

-oOo-

INFORMATIONS DIVERSES

- **Piste Chabuliere :**
Une réunion est prévue le 19/07 au sujet de la piste forestière Chabuliere/Clelles. Le virage prévu et les travaux projetés pour déboucher sur la départementale ne sont pas satisfaisant et ne peuvent être acceptés en l'état.
- **Location espaces de travail (nouvelle mairie) et inauguration:**
Deux bureaux créés au dessus de la mairie sont déjà loués. L'un pour une activité professionnelle (Créations textiles, bijoux et accessoires ethniques –www.kumbhakacreations.com) et l'autre mutualisé par plusieurs associations (Ecran Vagabond du Trieves, Centrales Villageoises, l'AGV et peut être les Nouvelles du Pays).
- Nous organiserons une inauguration de ces nouveaux locaux le 16 septembre (à confirmer).
- Nous découvrirons aussi l'œuvre de Yves Perrin créée pour l'occasion et qui sera installé dans la salle du conseil municipal.
- Yves Perrin propose de réfléchir à un nouveau logo pour la commune. Le changement de mairie est l'occasion pour réfléchir à une nouvelle image pour la commune. Un concours ouvert aux habitants pourrait être organisé. C'est ce qui avait été réalisé pour le logo actuel.
- **Centre de loisirs les 400 coups:**
Le centre de loisirs sous chapiteau fonctionnera au mois d'août. Les 400 Coups organiseront une fête de fin d'été le 26 août sous chapiteau.
- **Projet modification du regroupement pédagogique:**
Suite à la réunion publique du 30 juin, un groupe de travail c'est constitué avec 1 élus/1habitant/1 parent d'élève pour les communes concernées. Ce groupe de travail va proposer des scénarios d'organisation du RPI. Pour le Percy, M. Guinard-Brun (habitant) et Julie Pointout (parent d'élève) se sont proposés lors de la réunion publique pour participer à ce travail.
Une restitution sera organisée en septembre.
- **Loup:**
Un point est fait sur la manifestation du 08 juillet. Plusieurs demandes de tirs de défense pour les éleveurs ont été transmises à la préfecture.
Des panneaux supplémentaires d'information sur les Patous vont être posés à Chabuliere et à Esparron. Agnes Tregret a récupéré plusieurs panneaux spécifiques.
- **Trans Vercors : VTT 2017 (26 et 27 août):**
Il s'agit d'une course de VTT de Lus la Croix Haute à Gresse en Vercors. Elle traversera la commune le 26/08.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30 PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 14 SEPTEMBRE A 20H30**